

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
- SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
- AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinsithérapeute
- AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z = Electro - Radiologie
- B = Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Sur les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Le bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous le confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU EVENTORIUM

JOUR EN MAISON DE REPOS

LES ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes abaux comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

L'ORTHOPEDIE

LA REEDUCATION

LES ACCOUCHEMENTS

LES CURES THERMALES

LA CIRCONCISION

LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA

TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883

FAX : 05 22 91 26 52

TELEX : 3998 MUT

E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS

764660

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : ADDAKOU HASSAN

Matricule : 5708 Fonction : PNT Poste :

Adresse :

Tél. : 0661 066260

Signature Adhérent : JUL 2019

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : ADDAKOU R. Age 119 1111011

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie : Affection Dermatologique

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A : Cas le 20/10/19

Durée d'utilisation 3 mois

Dr. Abdellah MORTAKI
131 Demain 3ème étage R. 10 Casablanca
Signature et cachet du médecin
131 Abdellah MORTAKI 3ème étage R. 10 Casablanca
131 Abdellah MORTAKI 3ème étage R. 10 Casablanca
INPE 29/09/2019 FJ

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/06/2019	ES		300DH	Dr. Abdelah MOUNA Dermato Vénérologue Elmouounen, 5ème Etage N° 10 - Casablanca +212 20 92 80 Fax 05 22 49 33 88 INPE 0917b4448

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des

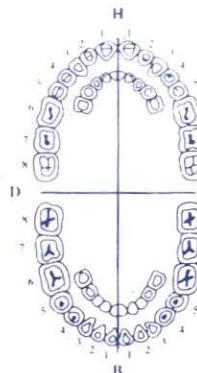
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement cancéreux ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	B

6 (Création, remont, adjonction)
Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

Dr. Abdellah MORTAKI

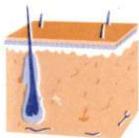
Spécialiste en Dermatologie et Maladies Sexuellement

Transmissibles Dermatologie pédiatrique

Chirurgie de la peau et des ongles

Greffé des cheveux

Cosmétologie - Laser



Ancien Interne du CHU de Lille

Ancien Chef de Clinique du CHU de Nancy

Ancien Assistant du CHU de Bruxelles

Ancien Médecin des Hôpitaux militaires

Membre de la Société Française de Dermatologie

الدار البيضاء. في ٢٥/٠٦/١٩ Casablanca, le

طبيب داخلي سابق بمستشفى ليل
رئيس سابق بالمستشفى الجامعي تنسى
مساعد سابق بمستشفى بروكسل
طبيب سابق بالمستشفيات العسكرية
عضو بالجمعية الفرنسية للأمراض الجلدية

الدار البيضاء. في ...

ADDALCm

الدار البيضاء، المغرب

Dr. Abdellah MORTAKI

Dermato Ménérologue
131 Bd. Abdelloumen, Res Javhara
Abdelloumen, 3ème Etage N°10 - Casa
Tél: 05 22 40 15 70 Fax: 05 22 40 15 85

131 شارع عبد المؤمن، اقامة جوهرة عبد المؤمن (مقابل رونو) الطابق الثالث الرقم 10 - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 20 92 80 / الفاكس: 05 22 49 15 85

131, Bd Abdelmoumen, Résidence JAWHARA Abdelmoumen (en face Maison Renault) 3ème étage N° 10

Casablanca - Tél.: 05 22 20 92 80 - Fax : 05 22 49 15 85 - E-mail : abdmortaki@yahoo.fr

Patente : 36363774 - IF : 42044012 - CNSS : 8080054 - ICE : 001691516000063 - INPI : 091163006

LCA Unit on t. Tache
à partir 2 j22

Dr Abdellah MORTAKI
131 Ed. Abdelloumene 2ème étage N° 10 - Casa
Tunis 22 40 92 80 - Fax: 09 18 3006
Dermato Vénérologue
Abdelmoumen 2ème étage N° 10 - Casa
Tunis 22 40 92 80 - Fax: 09 18 3006

PFV :

22,00

LOT :

PER :

ISTACYNE

Doxycycline

ive

Comprimés
Boîte de 10

Doxycycline comprimés :

Doxycycline 100 mg
 Excipients q.s. pour un comprimé
 ISTACYNE 200 mg comprimés :
 Doxycycline 200 mg
 Excipients q.s. pour un comprimé

b) Formes et présentations pharmaceutiques

ISTACYNE Comprimés dosés à 100 mg, Boîte de 10.
 ISTACYNE Comprimés dosés à 200 mg, Boîte de 10.

c) Classe pharmaco-thérapeutique

Antibactériens à usage systémique.

2. INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Elles sont limitées aux infections suivantes :

Brucellose, Pasteurellose, Infections pulmonaires, génito-urinaires et ophthalmiques à chlamydiae, Infections pulmonaires, génito-urinaires à mycoplasmes, Rickettsioses, Coxiella burnetti (fièvre Q), Gonococcie, Infections ORL et bronchopulmonaires à Haemophilus influenzae, en particulier exacerbations aiguës de bronchites chroniques, Tréponèmes (dans la syphilis, les tétracyclines ne sont indiquées qu'en cas d'allergie aux bétalactamines), Spirochètes (maladie de Lyme, leptospirose), Choléra, Acné inflammatoire moyenne et sévère et composante inflammatoire des acnés mixtes, Rosacée dans ses manifestations cutanées ou oculaires.

Situations particulières :

Traitement prophylactique post-exposition et traitement curatif de la maladie du charbon.

Il convient de tenir compte des recommandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibactériens.

3. ATTENTION !**a) Contre-indications**Absolues :

- Allergie aux antibiotiques de la famille des tétracyclines,
 - Enfant de moins de 8 ans, en raison du risque de coloration permanente des dents et d'hypoplasie de l'email dentaire.
 - Rétinoïdes par voie générale : cf. interactions.
 - Chez la femme enceinte à partir du 2ème trimestre de la grossesse : cf Grossesse/Allaitement.
- Relatives : Pendant l'allaitement.

b) Précautions d'emploi et Mises en garde spéciales

En raison des risques de photosensibilisation, il est conseillé d'éviter toute exposition directe au soleil et aux UV pendant le traitement qui doit être interrompu en cas d'apparition de manifestations cutanées à type d'érythème. En raison des risques d'atteintes oesophagiennes, il est important de faire respecter les conditions d'administration.

c) Effets Indésirables

- Dychromie dentaire ou hypoplasie de l'email en cas d'administration chez l'enfant au-dessous de 8 ans.
- Troubles digestifs (nausées, épigastralgies, diarrhées, anorexie, glossite, entéocolite, candidoses anogénitales).
- Survenue possible de dysphagie, d'œsophagite, d'ulcérations œsophagiennes, favorisées par la prise en position couchée et/ou avec une faible quantité d'eau.
- Réactions allergiques : urticaire, rash, prurit, œdème de Quincke, réaction anaphylactique, purpura rhumatoïde, péricardite, exacerbation d'un lupus érythémateux préexistant, Réactions de photosensibilisation, très rares cas d'érythrodermie,
- Des cas de troubles hématologiques ont été décrits lors de traitements par des tétracyclines : anémie hémolytique,

PPV : 22.00
LOT :
PER :

ISTACYNE

Doxycycline

Comprimés
Boîte de 10

T
ive

Doxycycline 100 mg
Excipients q.s. pour un comprimé
ISTACYNE 200 mg comprimés :
Doxycycline 200 mg
Excipients q.s. pour un comprimé

b) Formes et présentations pharmaceutiques

ISTACYNE Comprimés dosés à 100 mg, Boîte de 10.

ISTACYNE Comprimés dosés à 200 mg, Boîte de 10.

c) Classe pharmaco-thérapeutique

Antibactériens à usage systémique.

2. INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Elles sont limitées aux infections suivantes :

Brucellose, Pasteurellose, Infections pulmonaires, génito-urinaires et ophthalmiques à chlamydiae, Infections pulmonaires, génito-urinaires à mycoplasmes, Rickettsioses, Coxiella burnetii (fièvre Q), Gonococcie, Infections ORL et bronchopulmonaires à Haemophilus influenzae, en particulier exacerbations aiguës de bronchites chroniques, Tréponèmes (dans la syphilis, les tétracyclines ne sont indiquées qu'en cas d'allergie aux bétalactamines), Spirochètes (maladie de Lyme, leptospirose), Choléra, Acné inflammatoire moyenne et sévère et composante inflammatoire des acnés mixtes, Rosacée dans ses manifestations cutanées ou oculaires.

Situations particulières :

Traitement prophylactique post-exposition et traitement curatif de la maladie du charbon.

Il convient de tenir compte des recommandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibactériens.

3. ATTENTION !

a) Contre-indications

Absolues :

- Allergie aux antibiotiques de la famille des tétracyclines,
- Enfant de moins de 8 ans, en raison du risque de coloration permanente des dents et d'hypoplasie de l'émail dentaire.
- Rétinoïdes par voie générale : cf. interactions.
- Chez la femme enceinte à partir du 2ème trimestre de la grossesse : cf Grossesse/Allaitement.

Relatives : Pendant l'allaitement.

b) Précautions d'emploi et Mises en garde spéciales

En raison des risques de photosensibilisation, il est conseillé d'éviter toute exposition directe au soleil et aux UV pendant le traitement qui doit être interrompu en cas d'apparition de manifestations cutanées à type d'érythème. En raison des risques d'atteintes oesophagiennes, il est important de faire respecter les conditions d'administration.

c) Effets Indésirables

- Dyschromie dentaire ou hypoplasie de l'émail en cas d'administration chez l'enfant au-dessous de 8 ans.
- Troubles digestifs (nausées, épigastralgies, diarrhées, anorexie, glossite, entérocolite, candidoses anogénitales).
- Survenue possible de dysphagie, d'oesophagite, d'ulcérations oesophagiennes, favorisées par la prise en position couchée et/ou avec une faible quantité d'eau.
- Réactions allergiques : urticaire, rash, prurit, œdème de Quincke, réaction anaphylactique, purpura rhumatoïde, péricardite, exacerbation d'un lupus érythémateux préexistant, Réactions de photosensibilisation, très rares cas d'érythrodermie,
- Des cas de troubles hématologiques ont été décrits lors de traitements par des tétracyclines : anémie hémolytique,